



Le Secrétaire Général

Assemblée Nationale
Monsieur Didier LE GAC
Député du Finistère
126 rue de l'Université
75007 Paris

Paris, le 3 février 2025,

Monsieur le Député,

Monsieur Benjamin Smith a bien pris connaissance de votre courrier attirant son attention sur la liaison aérienne entre Brest et Paris, et me charge de vous répondre.

Alors que nous observons un retour progressif de la demande sur le long-courrier, les voyages intérieurs constituent une exception notable. Comme vous le mentionnez, sur ce réseau la demande continue en effet de décroître structurellement sous l'effet combiné de plusieurs phénomènes que vous avez soulignés : utilisation accrue de la vidéoconférence, report croissant vers les voyages en train, mesures de sobriété promues par les pouvoirs publics, nouveaux comportements à l'œuvre dans les entreprises comme dans le secteur public, évolutions de réglementation.

La Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) a ainsi relevé dans sa dernière note de conjoncture que le trafic aérien intérieur en métropole était redescendu à son niveau de 1989, après sept trimestres consécutifs de baisse¹, et même au niveau de 1984 s'agissant des liaisons entre Paris et les régions françaises. La desserte entre Brest et Paris n'est malheureusement pas épargnée : à titre d'exemple, nous observons une forte baisse de la part du trafic pour motif affaires depuis l'été 2019, celui-ci passant de 22% à 12% en 2024.

Ces constats ont contraint le Groupe Air France à opérer une réorganisation, entamée dès 2019, qui était indispensable pour résorber les pertes importantes du réseau domestique, contribuant ainsi à l'engagement d'Air France pris envers l'Etat de rétablir sa structure financière tout en maintenant la connectivité entre Paris et les régions françaises.

Dans ce nouveau modèle, Brest est relié à Paris avec quatre fréquences quotidiennes opérées par Air France vers l'aéroport Charles De Gaulle, répondant à la fois au besoin des passagers vers Paris, et à celui des voyageurs en correspondance. Cette liaison permet d'effectuer l'aller-retour dans la journée dans chaque sens, et connecte Brest à de nombreuses destinations européennes et internationales à travers le Hub d'Air France.

¹ Trafic aérien : note de conjoncture trimestrielle de la DTA – T4 2024

Si le niveau d'offre proposé aujourd'hui permet de répondre à la demande que nous observons, nous resterons bien sûr attentifs à l'évolution de cette demande, notamment à l'aune de l'ouverture du « CDG Express », attendue au premier trimestre 2027.

En parallèle, Air France opère au départ de Brest une route vers Lyon, permettant une connexion vers les régions françaises à travers notre hub régional. Enfin Transavia, filiale du Groupe Air France, propose des liaisons complémentaires vers d'autres destinations en France (Marseille, Toulon, Toulouse), et à l'international de façon saisonnière (Maroc, Portugal).

Je souhaite vous assurer, Monsieur le Député, de l'engagement du Groupe pour proposer une desserte répondant aux besoins de l'ensemble des voyageurs, adaptée aux évolutions de la demande, et de nature à assurer la connectivité des territoires.

Je reste à votre disposition ainsi que nos équipes, pour toute question complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Boissy' with a stylized flourish.

Alexandre Boissy